



Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Madame Christine GAVINI-CHEVET Rectrice d'académie de Normandie 25 rue de Fontenelle 76037 Rouen cedex 1

Harfleur, le 20 janvier 2022.

Objet : Situation du collège Pablo-Picasso d'Harfleur

Madame la Rectrice,

Dans une période où se travaillent les moyens qui seront affectés aux collèges pour la prochaine rentrée, je souhaite attirer votre attention sur la situation du collège Pablo-Picasso d'Harfleur.

Ce collège accueille pour une bonne part de son effectif, des élèves issus de familles confrontées à de multiples problématiques et dont la précarité s'est accrue avec la crise sanitaire. La Ville d'Harfleur tient à votre disposition les éléments permettant hélas d'attester cette dégradation.

Ainsi, l'établissement connaît des difficultés supplémentaires avec des élèves en situation de décrochage scolaire, et l'absentéisme progresse, tout comme les tensions avec certains parents qui débouchent souvent sur des dérives verbales.

De plus, l'équipe pédagogique est aux prises avec un accroissement, depuis le confinement de 2020, du phénomène de cyberharcèlement et l'utilisation de plateformes de partages de cours qui continuent à être utilisées à de mauvaises fins.

Les problèmes de violence entre les enfants et notamment à la sortie de l'établissement sont également en hausse, tout comme les intrusions dans l'établissement, ce qui a conduit la commune à intervenir par l'embauche de médiateurs.

Avec Madame la Maire d'Harfleur et l'ensemble de la communauté éducative, je continue de considérer que la sortie de REP de ce collège, lors de la dernière révision de la carte de l'éducation prioritaire, était non seulement prématurée mais surtout injustifiée.

Au-delà de cette situation qui à mon sens requiert de la part de vos services une attention toute particulière, l'équipe du collège et la municipalité sont inquiets concernant le niveau de dotation horaire globale qui lui sera affectée pour la rentrée.

Il est en effet fait état d'une possible fermeture de classe qui risquerait d'impacter de manière préjudiciable le collège et de faire baisser le nombre d'enseignants alors qu'au contraire il nous semble nécessaire de renforcer l'effectif enseignant comme celui des personnels d'accompagnement.

Dans l'attente de connaître les mesures qui pourront être prises pour renforcer la réponse aux besoins des élèves de ce collège, de leurs familles et de leurs enseignants,

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice, en l'expression de ma haute considération.

Jean-Paul LECOQ